

<http://www.sante.gov.mg/home/n>

REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNICATION SUR LA SITUATION DE LA PESTE A MADAGASCAR du 21 Septembre 2018

Ecrit le *lundi 24 septembre 2018* par *M Vola Sdri*

Du lundi 24 septembre 2018 au lundi 24 septembre 2018

Madagascar est actuellement en pleine saison de transmission de la peste.

Du 1er août au 20 septembre 2018, seize (16) cas suspect de peste ont été notifiés au niveau central dont cinq (05) ont été confirmés biologiquement.

Les districts ayant notifiés les cas suspects de peste étaient aux nombres de 08 dont Ambalavao, Ambatofinandrahana, Ambositra, Ankazobe, Fandriana, Miarynarivo, Morondava et Antsirabe I.

Parmi les 5 cas confirmés, deux (2) étaient classifiés peste bubonique et trois (3), peste pulmonaire.

Le premier cas de peste bubonique a été rapporté le 19 août 2018 et concernait un habitant du district d'Ankazobe (Commune Fiadanana), avec une évolution favorable de la maladie.

Le deuxième cas de peste bubonique qui a été rapporté le 25 août 2018, habitait dans le district d'Ankazobe (Commune Fiadanana) et était décédé le 28 août 2018.

Le patient atteint de peste pulmonaire qui a été notifié le 04 septembre 2018, résidait dans le district d'Ambalavao (Commune Iarintsena) et était décédé le 07 septembre 2018.

Pour le cas du couple de quadragénaire décédé le 18 septembre 2018 habitant dans la commune d'Alatsinainikely, district de Miarynarivo, les investigations ont confirmé que la cause de leur décès est la peste pulmonaire.

Avant cette confirmation, des activités de riposte ont toujours été menées par les responsables locaux.

Dans le District de Miarynarivo :

- Sensibilisation et de coordination de la lutte avec les autorités locales (Préfet, Maires, Délégué administratif, Communication, Force armée, Leader religieux et traditionnels)
- Séance de communication au niveau de chaque district,
- Recherche active des cas et des contacts en collaboration avec les autres DRSP
- Descente sur terrain pour déterminer les possibles mode de transmission de la maladie,
- Demande au niveau central une lettre de mise en application du contrôle des manifolds (registre des passagers)
- Envoi au niveau central le bon de commande des kits de prélèvement

Ce 21 Septembre 2018, des décisions ont été prise lors de la réunion entre le Ministère de la Santé Publique et les Partenaires Techniques et Financiers :

Organiser et effectuer une riposte dans les régions de : Haute Matsiatra, Itasy, Amoron'i Mania, Vakinankaratra, Analamanga et Menabe.

Les districts vraiment concernés sont au nombre de huit : Ambalavao, Ambatofinandrahana, Ambositra, Ankazobe, Fandriana, Miarinarivo, Morondava, Antsirabe I

Tous les activités de riposte comprennent : la surveillance au niveau des CSB et au niveau communautaire, la prise en charge et le prépositionnement des intrants, la communication et la sensibilisation.

Implication des autres Ministères : Ministère du Transport, Ministère de la Communication et Ministère de l'Intérieur

Envoi des spots vidéos/ audios (TVM et RNM) concernant la sensibilisation, la prévention et la prise en charge en cas de signe d'appel de la Peste.

Pour les 22 régions, envoi de 3 type de CD de sensibilisation